CANTON de HARRINGTON TOWNSHIP

2811, route 327
Harrington (Québec) J8G 2T1
www.harrington.ca

Téléphone: (819) 687-2122
Télécopie: (819) 687-8610
administration@harrington.ca

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Harrington, lundi 10 janvier 2022, qui sera tenue à huis clos par voie de téléconférence, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes.

Natures et effets des demandes :

Une demande de dérogation mineure a été déposée dans le cadre d'un projet de construction résidentiel, au lot 6 463 335 sur le chemin des Merisiers, les propriétaires souhaitent construire un garage d'une superficie supérieure aux 2/3 de la superficie du bâtiment principal projeté, tel qu'éxigé par l'article 3.4.6 du règlement de zonage 192-2012. Un certificat d'implantation a été produit pas Monsieur Dany Thériault, arpenteur-géomètre, minute 148.

Une demande de dérogation mineure a été déposée dans le cadre d'un projet de rénovation résidentielle, au 25 chemin Trina, les nouveaux propriétaires souhaitent consolider l'implantation du bâtiment principal déjà construit, qui se situe à une distance moyenne de 7.06m de la rue, inférieure à la marge avant minimale prescrite sur les grilles des usages du règlement de zonage 192-2012. Un certificat de localisation a été produit par Monsieur Pierre Bélanger, arpenteur-géomètre, minute 17 949.

Une demande de dérogation mineure a été déposée dans le cadre d'un projet de construction d'une remise, au 266 chemin Johnson, les propriétaires souhaitent obtenir l'autorisation de construire une remise d'une hauteur de 5.38m, supérieure aux 4 mètres exigé à l'article 3.4.3 du règlement de zonage 192-2012.

Une demande de dérogation mineure a été déposée dans le cadre d'un futur projet de construction résidentielle, au lot 6 210 504 sur le chemin Trineer, les propriétaires souhaitent consolider leur lot, qui n'a aucun front sur la rue, contrairement à ce qui est exigé sur les grilles des usages du règlement de zonage 192-2012.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande en envoyant un courriel à l'adresse suivante : b.dubuc@harrington.ca ou par la poste au 2940, Route 327 à Harrington (Québec) J8G 2T1.

Donné à Harrington ce 16e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un.

La directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim

Brigitte Dubuc

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Brigitte Dubuc, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 16 décembre 2021, entre 9h et 18h

En foi de quoi, je donne ce certificat le 16 décembre 2021.